

# Finance

14 juillet 2020 - **Charges** - Pour l'électricité, un remboursement sera fait aux habitants, car le calcul initial était faussé.

14 juillet 2020 - **Charges** - Si des membres souhaitent changer le montant de leurs charges (à la hausse), il faut en faire la demande au trésorier.

15 juin 2020 - **Charges** - Décision de changer ou non le système de calcul du chauffage : statut quo !

le calcul est basé sur des acomptes de charges pour que la coopérative paie les factures. A la fin de la période, on fait le décompte en positif ou en négatif par rapport à la consommation réelle pour chacun. (voir plus de détails dans le PV)

---

Revision #5

Created 1 March 2021 11:01:33

Updated 1 March 2021 12:31:32